



RESTAURATION SCOLAIRE 2022/2023

Afin d'organiser les repas de la cantine et de vous limiter les Contraintes de documents, nous vous demandons de bien vouloir compléter le ticket de réservation ci-dessous.

Les enfants fréquentant le restaurant scolaire à l'année n'auront plus de document à remplir.

En cas de maladie ou de problème familial de dernière minute, merci de prévenir la personne responsable du restaurant scolaire avant 9 h 30 au 04 71 47 74 87. **Toute absence non signalée sera facturée.**



NOM PRENOM

CLASSE : Mme

☐ Réservation annuelle

Mangera à la cantine les jours suivants :

☐ lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi

☐ Réservation par quinzaine (un ticket sera à remplir tous les quinze jours).

☐ Mangera à la cantine de façon occasionnelle

☐ Ne mangera jamais à la cantine

Ce document est à remettre au secrétariat de mairie. Vous pouvez également le transmettre par mail : mairie.sansac-de-marmiesse@wanadoo.fr